

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"
Siège Social: Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Fehmi LAOURINE et Karim DEROUCHE.

Annexe 1: ACTIF

ACTIFS				
Au 31/12/2016		En DT		
DESIGNATION	EX2016			EX2015
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels	5 285 572	2 140 654	3 144 917	3 707 443
AC11 Investissements R&D	21 816	9 378	12 437	0
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	5 263 756	2 131 276	3 132 480	3 707 443
AC2 Actifs corporels d'exploitation	4 718 026	3 174 047	1 543 979	1 385 056
AC21 Installations techniques & machines	3 686 766	2 426 288	1 260 478	1 249 081
AC22 Autres Installations Outil & Mobilier	1 031 260	747 759	283 501	135 976
AC3 Placements	144 456 549	5 195 725	139 260 824	130 874 316
AC31 Terrains & Constructions	14 656 570	2 794 380	11 862 190	12 002 156
AC311 Terrains & Constructions Exp.	4 121 129	494 861	3 626 268	3 646 262
AC312 Terrains & Constructions Hors Exp.	10 535 441	2 299 519	8 235 922	8 355 894
AC33 Autres placements	129 799 979	2 401 345	127 398 634	118 872 160
AC331 Act. Titres Rev. Vble & Part FCP	45 133 329	2 308 182	42 825 147	43 003 465
AC332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe	84 529 380	0	84 529 380	75 801 460
AC333 Prêts hypothécaires	0	0	0	0
AC334 Autres prêts	116 018	89 445	26 573	49 700
AC336 Autres	21 252	3 717	17 535	17 535
AC5 Part des reas dans les prov techniques	81 785 202	0	81 785 202	80 972 152
AC510 Prov. PNA & Primes a annuler	9 303 907	0	9 303 907	8 065 776
AC520 Prov. Assurance Vie	16 217 576	0	16 217 576	12 238 251
AC530 Prov. Sinistres (Vie)	1 177 400	0	1 177 400	1 145 530
AC531 Prov. Sinistres (Non Vie)	55 086 319	0	55 086 319	59 522 595
AC6 Créances	76 450 768	18 283 129	58 167 639	64 747 101
AC61 Créances Opérations Ass. Directe	56 219 639	17 131 661	39 087 978	42 938 702
AC611 Primes Acquisées et Non Enrises	-705 435	0	-705 435	409 772
AC612 Autres Créances Oper. Ass. Directe	50 571 850	15 865 933	34 705 917	37 132 659
AC612 Créances douteuses / agents généraux	1 268 091	1 265 728	2 363	2 363
AC613 Créances indemnisées subrogées	5 085 133	0	5 085 133	5 393 908
AC62 Créances Opérations Réassurance	11 702 605	281 047	11 421 558	12 931 308
AC63 Autres créances	8 528 524	870 421	7 658 103	8 877 091
AC631 Personnel	143 666	0	143 666	128 258
AC632 Bat, Org. S Social, Collec. Pub	5 213 461	0	5 213 461	4 350 140
AC633 Débiteurs divers	3 171 397	870 421	2 300 976	4 398 694
AC7 Autres éléments d'actif	14 250 720	2 948 650	11 302 069	11 313 390
AC71 Avoirs Bques, CCP, Chèques, Caisse	7 685 243	2 932 786	4 752 456	5 185 486
AC72 Charges reportées	4 170 135	15 864	4 154 271	3 472 293
AC721 Frais d'Acquisition reportés	4 154 271	0	4 154 271	3 472 293
AC722 Autres charges a répartir	15 864	15 864	0	0
AC73 Comptes de régularisation Actif	2 395 342	0	2 395 342	2 655 611
AC731 Intérêts et loyers acquis non echues	1 922 306	0	1 922 306	1 689 946
AC733 Autres comptes de régularisation	473 036	0	473 036	965 665
Total	326 946 836	31 742 205	295 204 631	292 999 458

Annexe 2: CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		
	At 31/12/2016	En DT
DESIGNATION	MONTANT 2016	MONTANT 2015
<u>CP Capitaux Propres</u>		
CP1 Capital social	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social	40 000	40 000
CP3 Rachat d'actions propres		
CP4 Autres capitaux propres	15 000 000	15 000 000
CP5 Résultats reportés	-33 127 439	-35 019 406
CP5 Résultats reportés	-32 823 125	-34 715 092
CP5 Effets des modifications comptables	-304 314	-304 314
Total CP Av Résultat Exercice	26 912 561	25 020 594
<u>CP6 Résultat Exercice</u>	<u>2 711 371</u>	<u>1 891 967</u>
Total CP Av Affectation	29 623 932	26 912 561
<u>PA2 Provisions pour autres risques et Charges</u>	<u>1 235 352</u>	<u>1 098 821</u>
PA23 Autres Provisions	1 235 352	1 098 821
<u>PA3 Provisions techniques brutes</u>	<u>157 302 434</u>	<u>160 252 412</u>
PA310 Prov. Primes Non Acquises	24 322 685	23 251 785
PA320 Prov. Assurances Vie	28 132 418	23 728 965
PA330 Prov. Sinistres (Vie)	1 668 479	1 365 626
PA331 Prov. Sinistres (Non Vie)	100 230 612	108 954 921
PA340 Prov. Part. Bfces & Rist (Vie)	30 968	22 100
PA341 Prov. Part. Bfces & Rist (Non Vie)	1 145 906	1 086 524
PA350 Prov. Egalisation & Equilibrage	357 371	330 567
PA360 Autres Prov. Techniques (Vie)	0	0
PA361 Autres Prov. Techniques (Non Vie)	1 413 996	1 511 924
<u>PA5 Dettes Dépôts Esp Reçus Cessionnaires</u>	<u>77 342 521</u>	<u>75 467 120</u>
<u>PA6 Autres dettes</u>	<u>24 795 139</u>	<u>25 470 383</u>
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe	8 478 993	9 096 625
PA62 Dettes Opérations Réassurance	10 012 244	10 353 425
PA622 Autres dettes	10 012 244	10 353 425
PA63 Autres dettes	6 303 902	6 020 333
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	446 753	450 445
PA632 Personnel	833 743	800 692
PA633 Etat, Org. SS & Collectivités Pub.	2 306 142	1 695 189
PA634 Crédoeurs divers	2 717 263	3 074 006
<u>PA7 Autres passifs</u>	<u>4 905 252</u>	<u>3 798 163</u>
PA71 Comptes Régularisations Passif	2 334 084	1 589 968
PA710 Report Commissions Reçues Réassureurs	1 560 530	1 321 396
PA712 Autres comptes de régularisation passif	773 554	268 571
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	2 571 168	2 208 195
Total	295 204 631	292 999 458

Annexe 3: ETAT DE RESULTAT NON VIE

ETAT DE RESULTAT NON VIE				
Au 31/12/2016				En DT
DESIGNATION	Opérations Brutes 2016	Cessions et Rétro 2016	Opérations Nettes 2016	Opérations Nettes 2015
<u>PRNV1 Primes Acquis</u>	<u>67 138 508</u>	<u>39 103 474</u>	<u>28 035 034</u>	<u>24 862 635</u>
PRNV11 Primes Enrisés & Acceptées	68 209 408	40 341 605	27 867 803	26 513 213
PRNV12 Var. Prov. Primes Non Acquis	-1 070 900	-1 238 131	167 231	-1 650 578
<u>PRNV3 Pôls Plac. Alloués Etat Résultat</u>	<u>3 084 321</u>	<u>0</u>	<u>3 084 321</u>	<u>1 204 223</u>
<u>PRNV2 Autres Produits Techniques</u>	<u>-307 927</u>	<u>0</u>	<u>-307 927</u>	<u>-158 974</u>
<u>CHNV1 Charge de Sinistres</u>	<u>-37 340 918</u>	<u>-15 878 126</u>	<u>-21 462 792</u>	<u>-19 240 238</u>
CHNV11 Montant payés	-46 065 227	-20 314 402	-25 750 825	-23 706 549
CHNV12 Var. Prov. Sinistres	8 724 309	4 436 276	4 288 033	4 466 311
<u>CHNV2 Var. Autres Prov. Techniques</u>	<u>97 929</u>	<u>0</u>	<u>97 929</u>	<u>57 861</u>
<u>CHNV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	<u>-124 569</u>	<u>520 631</u>	<u>-645 201</u>	<u>644 066</u>
<u>CHNV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-14 689 114</u>	<u>-9 797 530</u>	<u>-4 891 584</u>	<u>-3 963 914</u>
CHNV41 Frais Acquisition	-11 677 889	0	-11 677 889	-9 861 558
CHNV42 Var. Montant Frais Acq. Reportés	681 978	0	681 978	394 587
CHNV43 Frais d'administration	-3 693 204	0	-3 693 204	-3 075 415
CHNV44 Comm Reçues Réassureurs	0	-9 797 530	9 797 530	8 578 471
<u>CHNV5 Autres Charges Techniques</u>	<u>-2 298 360</u>	<u>0</u>	<u>-2 298 360</u>	<u>-2 038 576</u>
<u>CHNV6 Var. Prov. Egal. & Equilibrage</u>	<u>-26 804</u>	<u>0</u>	<u>-26 804</u>	<u>-55 928</u>
Résultat Technique Non Vie	15 533 066	13 948 450	1 584 616	1 311 157

Annexe 4: ETAT DE RESULTAT VIE

ETAT DE RÉSULTAT VIE				
	au 31/12/2016			En DT
DESIGNATION	Opérations Brutes 2 016	Cessions et Rétro 2 016	Opérations Nettes 2 016	Opérations Nettes 2 015
PRV1 Primes	7 433 140	7 407 416	25 724	1 895 478
PRV11 Primes Emises & Acceptées	7 433 140	7 407 416	25 724	1 895 478
PRV2 Produits de Placements	1 240 185	0	1 240 185	730 287
PRV21 Revenus des Placements	1 138 243	0	1 138 243	714 880
PRV23 Reprises Corrections Valeur / Placements	85 730	0	85 730	153
PRV24 Profits Provenant Réalisation Placements	16 212	0	16 212	15 254
PRV4 Autres produits techniques	0	0	0	0
CHV1 Charge de sinistres	-1 915 141	-606 422	-1 308 719	-968 067
CHV11 Montants payés	-1 612 288	-574 552	-1 037 736	-1 053 195
CHV12 Var. Prov. Sinistres	-302 853	-31 870	-270 983	85 127
CHV2 Variation des Autres Provision	-4 403 452	-3 979 325	-424 127	-947 958
CHV21 Provisions d'assurance Vie	-4 403 452	-3 979 325	-424 127	-947 958
CHV22 Autres Provisions techniques	0	0	0	0
CHV23 Prov. Contrat en unité de compte	0	0	0	0
		-112 530		
CHV3 Part. Bfices & Ristournes	-8 868	0	-8 868	-4 715
CHV4 Frais d'exploitation	-2 019 687	-3 622 991	1 603 304	756 658
CHV41 Frais d'acquisition	-1 464 287	0	-1 464 287	-998 995
CHV43 Frais d'administration	-555 400	0	-555 400	-427 034
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs	0	-3 622 991	3 622 991	2 182 687
CHV5 Autres Charges techniques	-125 955	0	-125 955	-208 287
CHV9 Charges de placements	-558 868	0	-558 868	-517 589
CHV9 Charges de placements	0	0	0	0
CHV91 Charges Gestion Plac. y Compris Ch. Int.	-488 642	0	-488 642	-247 198
CHV92 Correction Valeur / Placements	-23 118	0	-23 118	-269 983
CHV93 Pertes Provenant Réalisation Placements	-47 108	0	-47 108	-407
Résultat Technique Vie	-358 646	-801 322	442 676	735 808

Annexe 5: ETAT DE RESULTAT

ETAT DE RESULTAT		
An 31/12/2016		
		En DT
DESIGNATION	Montant 2016	Montant 2015
<u>RINV</u> Résultat Technique Assurance & Réassurance Non Vie	<u>1 584 616</u>	<u>1 311 157</u>
<u>RIV</u> Résultat Technique Assurance & Réassurance Vie	<u>442 676</u>	<u>735 808</u>
<u>PRNI</u> Produits des Placements	<u>6 845 996</u>	<u>4 862 117</u>
PRNI11 Revenus des placements	6 283 263	4 759 537
PRNI12 Produits des autres Placements	0	0
PRNI13 Reprise de correction de valeur sur placements	473 242	1 020
PRNI14 Profits provenant de la réalisation des placements	89 492	101 560
<u>PRNI3</u> Pts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Vie	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>CHNI</u> Charges des Placements	<u>-3 085 030</u>	<u>-3 446 010</u>
CHNI11 Charges des Placements	-2 697 373	-1 645 797
CHNI12 Correction de valeur sur placements	-127 612	-1 797 499
CHNI13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-260 045	-2713
<u>CHNI2</u> Pts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Non Vie	<u>-3 084 321</u>	<u>-1 204 223</u>
<u>PRNI2</u> Autres produits non techniques	<u>821 134</u>	<u>2 198 133</u>
<u>CHNI3</u> Autres charges non techniques	<u>-536 545</u>	<u>-2 403 210</u>
<u>Résultat provenant des activités ordinaires</u>	<u>2 988 525</u>	<u>2 053 773</u>
<u>CHNI4</u> Impôts sur le résultat	<u>-277 154</u>	<u>-161 806</u>
<u>Résultat Provenant Activités Ord Après Impôts</u>	<u>2 711 371</u>	<u>1 891 967</u>
<u>PRNI4</u> Gains extraordinaires	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>CHNI5</u> Pertes extraordinaires	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>CHNI6</u> PRNI5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)	<u>0</u>	<u>0</u>
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	<u>2 711 371</u>	<u>1 891 967</u>

Annexe 6: ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES		
Au 31/12/2016		En D
	2 016	2 015
Engagements Reçus	30 015 979	30 015 979
Cautions Agents Généraux	14 105	14 105
Option de revente d'actions à la CFI	30 001 874	30 001 874
Engagements Donnés	35 647	35 647
Cautions données aux assurés	35 647	35 647

Annexe 7: FLUX DE TRESORERIE

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE		
AU 31/12/2016 (En DT)		
DESIGNATION	Montant 2 016	Montant 2 015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
101 Encaissements des primes reçues des assurés	85 567 618	71 527 814
102 Sommes versées pour paiement des sinistres	-41 742 776	-33 578 833
103 Encaissements des primes reçues (acceptations)	0	0
104 Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)	0	0
105 Commissions versées sur les acceptations	0	0
106 Décaissements de primes pour les cessions	-185 978 070	-7 654 294
107 Encaissements des sinistres pour les cessions	174 603 678	6 293 928
108 Commissions reçues sur les cessions	0	0
109 Commissions versées aux intermédiaires	-8 099 744	-5 530 588
110 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-9 339 616	-14 655 308
111 Variation des dépôts auprès des cédantes	0	0
112 Variations des espèces reçues des cessionnaires	0	0
113 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-131 870 714	-172 493 472
114 Encaissements liés à la cession de placements financiers	123 546 939	114 535 736
115 Taxes sur les assurances versées au trésor	-11 117 867	-9 172 020
116 Produits financiers reçus	6 617 470	5 459 938
117 Impôt sur les bénéfices payés	0	0
118 Autres mouvements	-2 303 492	-2 477 336
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-116 573	-47 744 435
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
201 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-569 938	-622 759
202 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
203 Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	0
204 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	0	0
205 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	0	0
206 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'inv	-569 938	-622 759
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
301 Encaissements suite à l'émission d'actions	0	35 000 000
302 Dividendes et autres distributions	-55 000	-55 000
303 Encaissements provenant d'emprunts	0	15 000 000
304 Remboursements d'emprunts	0	0
305 Augmentation / Diminutions des ressources spéciales	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de fin	-55 000	49 945 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	-741 511	1 577 806
Trésorerie de début d'exercice	856 997	-720 809
Trésorerie de fin d'exercice	115 486	856 997

I. Présentation de la Société et Faits marquants

I.1 Présentation de la Société

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd Tunisien » est une société anonyme au capital de 45 000 000DT, divisé en 9 000 000 actions de 5 DT le nominal.

Le Lloyd Tunisien est une compagnie multi - branches qui opère dans le marché tunisien depuis juin 1945, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques auxquels sont soumis les biens et les personnes notamment :

- La branche automobile;
- Les branches dommages IRDS (Incendie, Individuels accidents, Risques divers & spéciaux et Vol) ;
- La branche maritime et transport ;
- La branche groupe maladie invalidité ; et
- La branche vie.

I.2 Faits marquants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de l'exercice 2016 concernent notamment :

- La société a redéfini son organisation et a notamment entrepris les actions suivantes :
 - Séparation entre la direction commerciales et les directions métiers
 - Séparation des équipes de gestion et des équipes de souscription
 - Séparation entre les services de prestations et de production
- La société a acquis un nouveau logiciel pour gérer l'activité assurance vie
- La plateforme Pass-Insurance pour l'assurance automobile a été stabilisée en 2016
- La société a résilié les conventions de 2 courtiers pour défaut de paiement
- La société a ouvert un nouveau point de vente en gestion directe à Megrine

I.3 Perspectives d'évolution

La société continue de travailler sur le projet Avenir et prévoit de lancer les produits non-auto sur l'ERP Pass Insurance pendant l'année 2018

La société continue de renforcer sa direction commerciale afin d'être en mesure de mieux gérer les demandes de ses clients et d'accroître sa part de marché

II. Principes et Méthodes Comptables

Les états financiers de Lloyd Tunisien arrêtés au 31 décembre 2016 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations.

II.1 Les actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements linéaires selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Licence	33%
Construction	20%
Matériel de transport	20%
Installations, Agencements & Aménagements	10%
Equipement de bureau	10%
Matériel informatique	15%

II.2 Placements

II.2.1 Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans.

II.2.2 Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

II.2.3 Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisitions hors frais accessoires sur achats. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Cette dernière correspond à la valeur déterminée sur la base du cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle notre compagnie détient une participation pour les actions et les titres non cotés.

Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus-values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice.

II.3 Créances nées des opérations d'assurance directe

II.3.1 Arriérés agences, courtiers et bureaux directs

Les arriérés font l'objet d'une provision calculée comme suit :

Base de Calcul de la provision :

Les arriérés par âge arrêtés au 31/12/2016 déduction faite des encaissements post clôture, Commissions à payer, comptes d'attentes, Cautionnement et Coassurances.

Selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 0%
- N-1 : 20%
- N-2 : 50%
- N-3 et antérieures : 100%

L'écart positif entre le solde comptable et extracomptable est provisionné à 100%.

II.3.2 Primes contentieuses

Ce compte enregistre le montant des primes émises et non encore réglées par les clients de la compagnie. Les primes contentieuses font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée de la manière suivante :

Base de Calcul de la provision :

Méthode Appliquée jusqu' au 31/12/2010 :

Les Arriérés arrêtés par âge au 31/12 déduction faite des encaissements post clôture.

Selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 0%
- N-1 : 50%
- N-2 et antérieures : 100%

L'écart positif entre le solde comptable et extracomptable est provisionné à 100%.

Afin d'avoir une appréciation fiable du risque de non-paiement, une nouvelle méthode statistique est adoptée **depuis 2011** et qui consiste à estimer la provision en se basant sur un historique de recouvrement des primes observé sur cinq années.

Le montant de la provision correspond à la totalité des primes contentieuses minorées des encaissements prévisionnels sur un horizon de 4 ans.

II.3.3 Créances douteuses sur agents généraux

Ce compte enregistre les créances de la compagnie sur des agences éteintes, ces créances mises en relief à l'occasion de l'opération d'apurement menée lors de la privatisation de la compagnie sont totalement provisionnées.

II.4 Les autres éléments d'actifs

II.4.1 Effets et chèques impayés

Les effets et chèques impayés sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses et ils sont provisionnés selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 50%
- N-1 et antérieurs : 95%

La provision tient également compte des garanties, des arrangements et des encaissements et impayés post-clôture.

II.4.2 Effets à recevoir

Les effets à recevoir sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses.

II.5 Provisions techniques

II.5.1 Provisions Techniques Assurance Vie

5.1.1 Provisions Mathématiques

Cette provision correspond à la différence, à la date d'inventaire, entre la valeur actuelle des engagements pris par la compagnie d'assurance y compris la participation aux bénéfices d'une part, et la valeur actuelle des engagements pris par les assurés à savoir les primes futures à verser d'autres part.

La provision mathématique constatée au 31/12/2016 est calculée conformément aux bases techniques telles que prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation.

5.1.2 Provisions pour sinistres à payer

Cette provision enregistre le montant de la dette du Lloyd Tunisien envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Ce montant tient compte des frais de règlement de ces sinistres à engager par la compagnie.

5.1.3 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de récupération d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres, suite à l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage).

II.5.2 Provisions Techniques Assurance Non Vie

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figure à l'actif du bilan.

5.2.1 Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquise est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime. Elle est calculée selon la méthode du prorata temporis.

La provision pour primes non acquises est calculée dans une première phase sur la base des primes émises, nettes de cessions ou de rétrocessions, puis dans une deuxième phase sur la base de la partie des primes cédées ou rétrocedées.

5.2.2 Provision pour sinistres à payer

Cette provision correspond au coût total estimé et représenté par le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

5.2.3 Provision d'égalisation

Cette provision est constituée, conformément aux dispositions des articles 11 et 25 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, au titre du risque décès pour l'assurance groupe et du risque grêle.

Cette provision est destinée à assurer la péréquation des résultats suite aux fluctuations des taux de sinistres pour les exercices à venir ou pour couvrir des risques spéciaux.

La dotation annuelle au titre de cette provision est calculée par prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie concernée jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

Par excédent brut de la branche, on entend, la différence entre les primes acquises de l'exercice et la somme des charges de sinistres et des autres coûts rattachés à la branche tels qu'ils ressortent après la répartition des charges par nature.

5.2.4 Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes

Elle correspond aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfiques et de ristournes.

5.2.5 Autres provisions techniques

Ces provisions regroupent la provision mathématique des rentes, la provision pour risque d'exigibilité et la provision pour risques en cours.

- ***La provision mathématique des rentes :***

Il s'agit des montants qui seront versés, postérieurement à la date de clôture, sous forme de rentes et accessoires de rentes aux victimes des accidents de travail et accidents de circulation survenus avant la date de clôture.

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de travail correspond à la valeur actuelle probable des rentes à payer. Jusqu'au 31/12/2013, cette provision a été calculée en appliquant au montant de la rente trimestrielle le coefficient d'âge prévu par l'arrêté des secrétaires d'Etat aux Finances et aux Affaires Sociales du 17 avril 1958, fixant la valeur de rachat des rentes allouées aux victimes d'accidents de travail ou à leurs ayants droits.

Une actualisation de cette provision conformément aux bases techniques prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation, a été effectué au 31/12/2014.

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de circulation correspond à la différence entre le montant total de la rente à payer durant la période d'indemnisation déduction faite des montants déjà payés.

- ***La provision pour risque d'exigibilité :***

Cette provision correspond à la somme algébrique des différences, calculées pour chaque catégorie de placement, entre la valeur comptable brute et la valeur de marché. Cette provision n'est constatée que dans le cas où ces différences dégagent une moins-value latente, la plus-value éventuelle n'est pas constatée. Cette provision est destinée à faire face à une insuffisante liquidité des placements, notamment en cas de modification du rythme de règlement des sinistres.

- ***La provision pour risques en cours :***

Cette provision est constatée sur les catégories d'assurance dégagant un résultat déficitaire. En effet, la compagnie rapporte pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, au montant des primes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Les branches ayant un rapport supérieur à 100% font l'objet d'une provision pour risque en cours. Cette provision est calculée en appliquant la partie du rapport excédent les 100% au montant de la provision pour primes non acquises de la branche.

5.2.6 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de remboursement d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres versées au titre d'un sinistre auprès de la personne qui en a été responsable.

II.6 Comptes de régularisation

II.6.1 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés, correspondent à la fraction, non imputables à l'exercice, des frais engagés par la compagnie lors de l'émission des primes. Ces frais reportés ont été calculés, conformément aux dispositions de la norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, sur la base des commissions et des autres coûts internes d'acquisition tels qu'ils ressortent de la répartition des charges par destination. La fraction de ces frais qui a été reportée aux exercices ultérieurs en actif du bilan a été dégagée en multipliant les charges précitées au rapport entre, d'une part, les primes non acquises de l'exercice, et les primes émises corrigées des primes restant à émettre et des primes à annuler de la même période d'autre part.

II.6.2 Report de commissions reçues des réassureurs

Ce compte enregistre les commissions reçues des réassureurs sur les primes non acquises cédées aux réassureurs.

III. Analyse des Etats Financiers au 31/12/2016

III.1 Actifs

III.1.1 AC1 : Les actifs incorporels

Le solde de la rubrique « actifs incorporels bruts » s'élève au 31 décembre 2016 à **5 285 572** DT contre **5 118 757** DT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de **166 815** DT.

Les actifs incorporels nets s'élève au 31 décembre 2016 à **3 144 917** DT contre **3 707 443** DT au 31 décembre 2015. La variation de **<562 526>** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Actifs Incorporels			
Investissements de recherches et développements	21 816	7 590	14 226
Droit au Bail	97 586	-	97 586
Concessions, brevets, licences et marques	5 166 170	5 111 167	55 003
Total actifs incorporels bruts	5 285 572	5 118 757	166 815
Amortissements	-2 140 654	-1 411 314	-729 341
Total actifs incorporels nets	3 144 917	3 707 443	-562 526

III.1.2 AC2 : Les actifs corporels

Le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève au 31 décembre 2016 à **1 543 979** DT contre **1 385 056** DT au 31 décembre 2015. La variation étant de **158 922** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Actifs Corporels d'exploitation			
Installations techniques et machines	3 686 766	3 433 732	253 033
Autres installations, outillages et mobiliers	1 031 260	863 774	167 486
Actifs corporels d'exploitation bruts	4 718 026	4 297 506	420 520
Amortissements	-3 174 047	-2 912 450	-261 597
Actifs corporels nets	1 543 979	1 385 056	158 922

III.1.3 AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31 décembre 2016 à **139 260 824** DT contre **130 874 316** DT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de **8 386 508** DT :

Libellé	2016	2015	Variation	
Placements				
Terrains et constructions	14 656 570	14 656 570	-	
Actions, titres à RV & parts FCP	45 133 329	45 848 226	-714 896	
Obligations et titres à revenus fixes	84 529 380	75 801 460	8 727 920	
Prêts aux personnels	116 018	139 146	-23 128	
Dépôts et cautionnements	21 252	21 252	-	
Total placements bruts	144 456 549	136 466 653	7 989 896	
Amortissements et provisions	-5 195 725	-5 592 337	396 613	(i)
Placements nets	139 260 824	130 874 316	8 386 508	

(i) La variation des amortissements et des provisions se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Amort. Immeubles bâtis hors exploitation	2 299 519	2 179 547	119 973	
Amort. Immeubles bâtis d'exploitation	444 861	424 867	19 994	
Prov .dep part et act Ste imb non cotés	50 000	50 000	-	
Total des amortissements des immeubles	2 794 380	2 654 414	139 966	
Provisions / Actions et titres cotés	2 240 046	2 776 624	-536 579	(a)
Provisions / Actions et titres non cotés	68 136	68 136	-	
Provision / Prêts aux personnels	89 445	89 445	-	
Provision / Dépôts et cautionnements	3 717	3 717	-	
Total des provisions	2 401 345	2 937 923	-536 579	
Total des amortissements et des provisions	5 195 725	5 592 337	-396 613	

(a) Les actions et titres cotés sont évalués à la clôture aux cours boursiers moyens du mois de décembre 2016. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice.

III.1.4 Notes sur les mouvements sur les éléments d'actifs (Annexe 8)

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	À l'ouv.	Acqu	Cess	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
					Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	7 590	14 226	0	21 816	7 590	0	1 788	0	0	0	9 378	0	12 437
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	5 111 167	162 086	9 497	5 263 756	1 403 723	0	727 552	0	0	0	2 131 276	0	3 132 480
1.3 Fonds de commerce	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.4 Acomptes versés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	5 118 757	176 312	9 497	5 285 572	1 411 313	0	729 341	0	0	0	2 140 654	0	3 144 918
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	3 433 733	261 238	8 205	3 686 766	2 184 652	0	241 636	0	0	0	2 426 288	0	1 260 478
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	863 774	183 299	15 812	1 031 260	727 799	0	30 642	0	10 681	0	747 759	0	283 501
2.3 Acomptes versés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	4 297 507	444 536	24 017	4 718 027	2 912 451	0	272 278	0	10 681	0	3 174 048	0	1 543 979
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	14 656 570	0	0	14 656 570	2 604 414	50 000	139 966	0	0	0	2 744 380	50 000	11 862 190
3.2 Placements dans les entreprises liées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.2.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.2.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.3.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.3.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.4 Autres placements financiers	121 810 083	130 513 819	122 523 923	129 799 979	0	2 937 923	0	660 574	0	1 197 153	0	2 401 345	127 398 635
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	45 848 225	6 915 039	7 629 935	45 133 328	0	2 844 761	0	660 574	0	1 197 153	0	2 308 182	42 825 147
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	75 801 460	123 579 000	114 851 080	84 529 380	0	0	0	0	0	0	0	0	84 529 380
3.4.3 Prêts hypothécaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.4.4 Autres prêts	139 147	19 780	42 908	116 019	0	89 445	0	0	0	0	0	89 445	26 573
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.4.6 Autres	21 252	0	0	21 252	0	3 717	0	0	0	0	0	3 717	17 535
3.5 Créances pour espèces déposées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.6 Placements des contrats en UC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	136 466 653	130 513 819	122 523 923	144 456 549	2 604 414	2 987 923	139 966	660 574	0	1 197 153	2 744 380	2 451 345	139 260 825
TOTAL:	145 882 917	131 134 667	122 557 437	154 460 148	6 928 178	2 987 923	1 141 585	660 574	10 681	1 197 153	8 059 082	2 451 345	143 949 721

III.1.5 État récapitulatif des placements (Annexe 9)

	Valeur brute:	Valeur nette:	Juste valeur:	Plus ou moins value latente:
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	14 656 570	11 862 190	11 862 190	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	43 404 728	41 096 546	41 186 227	89 681
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	225 000	225 000	234 846	9 846
Autres parts d'OPCVM	1 503 601	1 503 601	1 503 601	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	84 529 380	84 529 380	84 529 380	-
Prêts hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	116 018	26 573	26 573	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	-	-	-	-
Autres dépôts	21 252	17 535	17 535	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-	-
Total	144 456 549	139 260 824	139 360 352	99 527
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	144 456 549	139 260 824		
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>				

III.1.6 AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

Cette rubrique enregistre la part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises, dans les provisions pour sinistres à payer et dans la provision mathématique vie. La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Provision sinistres non vie	55 086 319	59 522 595	-4 436 276
Provision pour primes non acquises et primes à annuler	9 303 907	8 065 776	1 238 131
Provision assurance vie	16 217 576	12 238 251	3 979 325
Provision pour sinistre vie	1 177 400	1 145 530	31 870
Total	81 785 202	80 972 152	813 050

III.1.7 AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à **58 167 639** DT contre **64 747 101** DT au 31 décembre 2015. La variation de **<6 579 463>** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Créances				
Créances nées des opérations d'assurance directes	56 219 639	59 794 038	-3 574 400	(A)
Créances nées des opérations de réassurances	11 702 605	13 212 355	-1 509 750	(B)
Autres créances	8 528 524	9 549 768	-1 021 244	(C)
Total des créances brutes	76 450 768	82 556 161	-6 105 394	
Provisions pour dépréciation des créances	-18 283 129	-17 809 060	-474 068	(D)
Créances nettes	58 167 639	64 747 101	-6 579 463	

(A) Créances nées des opérations d'assurance directes

Le solde brut des créances nées des opérations d'assurance directes s'élève au 31 décembre 2016 à **56 219 639** DT contre **59 794 038** DT au 31 décembre 2015.

La variation de **<3 574 399>** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Créances nées des opérations d'assurance directes				
Primes acquises et non émises	1 802 356	1 901 618	-99 262	(i)
Primes à annuler	-2 507 791	-1 491 846	-1 015 945	(i)
Autres créances nées des opérations d'assurances directes	50 571 850	52 722 267	-2 150 417	(ii)
Créances douteuses sur agents généraux	1 268 091	1 268 091	-	(iii)
Créances indemnisées subrogées	5 085 133	5 393 908	-308 775	(iv)
Total des créances brutes	56 219 639	59 794 038	-3 574 399	

(i) Le solde des primes acquises et non émises s'élève au 31 décembre 2016 à 1 802 356 DT contre à 1 901 618 DT au 31 décembre 2015 soit une diminution de <99 262> DT.

Le solde des primes à annuler s'élève au 31 décembre 2016 à 2 507 791 DT contre 1 491 846 DT au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 1 015 945 DT.

(ii) Les autres créances nées des opérations d'assurances directes se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Autres créances nées des opérations d'Ass Directes			
Arriérés agences	40 823 581	41 339 834	-516 252
Primes Retournées pour Non-paiement	6 319 193	8 160 927	-1 841 734
Primes Retournées pour Motif Technique & Ristourne	561 044	561 044	-
Autres créances nées des opérations d'AD	2 868 032	2 660 463	207 568
Total des créances brutes	50 571 850	52 722 267	-2 150 417

(iii) Les créances douteuses sur les agences clôturées, issues de l'opération d'apurement menée avant la privatisation de la compagnie en 2001. Ces créances douteuses totalisent 1 268 091 DT :

(iv) Les créances indemnisées subrogées concernent les paiements sinistres, en application des conventions IDA et RCA

(B) Créances Opération Réassurances

Le solde net des créances nées des opérations de réassurance directes s'élève au 31 décembre 2016 à **11 421 558 DT** contre **12 931 308 DT** au 31 décembre 2015. La diminution de **1 509 750 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Créances des opérations de réassurance	11 702 605	13 212 355	-1 509 750
Provision	-281 047	-281 047	-
Total des créances de réassurances nettes	11 421 558	12 931 308	-1 509 750

La société Lloyd Tunisien a maintenu la provision pour dépréciation sur les créances d'opération de réassurances pour un montant de 281 047 DT.

(C) Autres créances

Libellé	2016	2015	Variation	
Personnel	143 666	128 258	15 408	(i)
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités pub	5 213 461	4 350 140	863 322	(ii)
Débiteurs divers	3 171 397	5 071 371	-1 899 974	(iii)
Total des créances brutes	8 528 524	9 549 768	-1 021 244	
Provision pour dépréciation	-870 421	-672 677	-197 744	
Total des créances nettes	7 658 103	8 877 091	-1 218 988	

(i) Ce montant correspond essentiellement aux avances et acomptes accordés au personnel.

(ii) Le détail des comptes Etat, et organismes sociaux se présentent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Etat impôt et taxe droit de patente	5 195 999	4 264 170	931 830
Autres comptes d'Etat Débiteurs	17 462	85 970	-68 508
Total	5 213 461	4 350 140	863 322

(iii) Le solde des débiteurs divers bruts s'élève au 31 décembre 2016 à 3 171 397 DT contre 5 071 371 DT au 31 décembre 2015 soit une diminution de 1 899 974 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Autres débiteurs divers	3 155 129	4 985 332	-1 830 203	(a)
Débiteurs divers LLOYD VIE	-	69 427	-69 427	
Fournisseurs Avances	16 267	16 612	-345	
Débiteurs divers bruts	3 171 397	5 071 371	-1 899 974	
Provision pour dépréciation	-870 421	-672 677	-197 744	
Débiteurs divers nets	2 300 976	4 398 694	-2 097 718	

(a) Le solde du compte « autres débiteurs divers » se détaille comme suit :

TRESORERIE GENERALE	1 498 686
SAISIES ARRETS	789 179
AUTRES COMPTES DEBITEURS	867 265
TOTAL	3 155 129

(D) Les provisions pour dépréciation des créances

Les provisions pour dépréciation des créances se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Provisions pour dépréciation / Arr AG	15 865 933	15 589 608	276 325	(i)
Provision pour dépréciation créances douteuses / AG	1 265 728	1 265 728	-	(ii)
Total des provisions sur créances nées d'op d'Ass Dir	17 131 661	16 855 336	276 325	
Provision Pour dépréciation des cessions et retro	281 047	281 047	-	
Provision pour dépréciation des autres créances	870 421	672 677	197 744	(iii)
Total des provisions pour dépréciation des créances	18 283 129	17 809 060	474 069	

(i) Les provisions pour dépréciation des autres créances nées des opérations d'assurances directes s'élèvent à **15 865 933** DT se détaillant comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Provisions sur arriérés agences	8 979 212	6 625 022	2 354 190	(a)
Provisions sur créances contentieux primes	5 946 011	7 951 716	-2 005 705	(b)
Provisions sur annulations pour motifs techniques	549 432	549 432	-	
Provisions sur Autres créances nées des opérations d'AD	391 278	463 438	-72 161	
Total	15 865 933	15 589 608	276 325	

(a) La base de Calcul de la provision est égale aux arriérés arrêtés par âge au 31/12/2016 déduction faite des encaissements post clôture, Commissions à payer, Comptes d'attentes, Cautionnement et Coassurances. Cette provision est calculée en tenant compte de l'ancienneté des créances.

En appliquant cette méthode, une dotation aux provisions de 2 354 190 DT a été constatée en 2016.

(b) Il est à noter, que pour l'exercice 2016, la compagnie a gardé la même méthode d'estimation des provisions pour primes contentieuses qui se base sur une méthode statistique par rapport aux recouvrements observés sur un historique de cinq années.

En appliquant cette méthode, une reprise sur provision de 2 005 705 DT a été constatée en 2016.

(ii) Le Lloyd Tunisien a maintenu la provision pour dépréciation sur les créances douteuses des agents généraux d'un montant de 1 265 728 DT.

(iii) La provision pour dépréciation des autres créances se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Provision pour dépréciation autres débiteurs divers	747 400	549 657	197 744
Provision pour dépréciation/loyers	123 021	123 020	-
Total	870 421	672 677	197 744

AC7 : Les autres éléments d'actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à **11 302 070 DT** contre **11 313 390 DT** au 31 décembre 2015, soit une diminution de 11 321 DT se détaillant comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	7 685 243	7 963 952	-278 709	(A)
Charges reportées	4 170 135	3 488 157	681 978	(B)
Comptes de régularisation actifs	2 395 342	2 655 611	-260 269	(C)
Total des autres éléments d'actifs bruts	14 250 720	14 107 720	143 000	
Provisions / autres éléments d'actifs	-2 948 650	-2 794 329	-154 321	
Total des autres éléments d'actifs nets	11 302 070	11 313 390	-11 321	

(A) Les avoires en banques, CCP, chèques et caisse

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à **4 752 456 DT** contre **5 185 486 DT** au 31 décembre 2015. La variation se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Effets à recevoir	1 427 278	1 513 727	-86 450	
Effets et chèques impayés	3 571 105	3 385 032	186 073	(i)
Banques	2 670 827	3 051 059	-380 231	
CCP et chèques postaux	15 693	13 866	1 827	
Caisses	339	267	72	
Total des avoires bruts	7 685 243	7 963 952	-278 709	
Provisions effets et chèques impayés	-2 791 658	-2 637 337	-154 321	(i)
Provisions sur comptes bancaires	-141 128	-141 128	-	
Total des avoires nets	4 752 456	5 185 486	-433 030	

- (i) Le solde brut des effets et chèques impayés s'élève au 31 décembre 2016 à 3 571 105 DT contre 3 385 032 DT au 31 décembre 2015.

Les effets impayés s'élèvent à 2 832 261 DT et sont provisionnés à concurrence des montants jugés irrécouvrables soit 2 194 927 DT.

Les chèques impayés s'élèvent à 738 845 DT et sont provisionnés à concurrence de 596 731 DT ;

Libellé	2016	2015
Effets impayés bruts	2 832 261	2 854 172
Chèques impayés bruts	738 845	530 860
Total Effets et chèques impayés bruts	3 571 105	3 385 032
Provisions/ effets impayés	2 194 927	2 130 855
Provisions/ chèques impayés	596 731	506 482
Provisions/ effets et chèques impayés	2 791 658	2 637 337

(B) Les charges reportées

Le solde des comptes charges reportées s'élève au 31 décembre 2016 à **4 154 271** DT contre **3 472 293** DT au 31 décembre 2015. La variation de 681 978 DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Frais d'acquisitions reportés	4 154 271	3 472 293	681 978	(i)
Autres charges à répartir	15 864	15 864	-	
Total des charges reportées	4 170 135	3 488 157	681 978	
Amortissements	-15 864	-15 864	-	
Total des charges reportées nettes	4 154 271	3 472 293	681 978	

- (i) Ce compte enregistre la partie afférente aux primes non acquises, aux commissions et aux frais d'acquisition engagés par la compagnie. Ces frais seront reportés aux exercices de rattachement de ces primes.

(C) Les comptes de régularisation actifs

Le solde des comptes de régularisation actifs s'élève au 31 décembre 2016 à **2 395 342** DT contre **2 655 611** DT au 31 décembre 2015. La diminution de 260 269 DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Intérêts et loyers acquis non échus	1 922 306	1 689 946	232 360
Produits à recevoir	-	277 470	-277 470
Autres comptes de régularisation	473 036	688 195	-215 159
Total des comptes de régul. actifs	2 395 342	2 655 611	-260 269

III.2 Capitaux propres et passifs

III.2.1 CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres de la compagnie ainsi que les mouvements y afférents se détaillent au 31 décembre 2016 comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Capital social	45 000 000	45 000 000	-	(i)
Réserves et primes liées au capital	40 000	40 000	-	
Autres capitaux propres	15 000 000	15 000 000	-	(ii)
Résultats reportés	-33 127 439	-35 019 406	1 891 967	
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	26 912 561	25 020 594	1 891 967	
Résultat net de l'exercice	2 711 371	1 891 967	819 404	
Capitaux propres avant affectation	29 623 932	26 912 561	2 711 371	

Les capitaux propres avant affectation s'élevaient au 31 décembre 2016 à **29 623 932** DT contre **26 912 561** DT au 31 décembre 2015.

III.2.2 PA2 : Les provisions pour autres risques et charges

Le solde des provisions pour risque s'élève au 31 décembre 2016 à **1 235 352** DT contre **1 098 821** DT au 31 Décembre 2015 soit une variation de 136 531 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Provision pour litiges	844 896	758 520	86 376	
Provision pour IDR	390 456	340 301	50 155	(A)
	1 235 352	1 098 821	136 531	

(A) Provisions pour IDR

C'est une provision au titre de l'indemnité de départ à la retraite constituée conformément à la convention collective qui régit le secteur des assurances.

III.2.3 PA3 : Les provisions techniques

Le solde des provisions techniques s'élève au 31 décembre 2016 à **157 302 434** DT contre **160 252 412** DT au 31 Décembre 2015 soit une variation de **<2 949 978>** DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Provisions techniques assurance non vie	127 470 570	135 135 721	-7 665 151	(A)
Provisions techniques assurance vie	29 831 865	25 116 691	4 715 174	(B)
Total	157 302 434	160 252 412	-2 949 978	

(A) Provisions techniques assurance non vie

Les provisions techniques de l'assurance non vie se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Provisions pour primes non acquises	24 322 685	23 251 785	1 070 900	(i)
Provisions pour sinistres à payer (non vie)	100 230 612	108 954 921	-8 724 309	(ii)
Provisions pour part bces et ristournes (non vie)	1 145 906	1 086 524	59 382	
Provisions pour égalisation et équilibrage	357 371	330 567	26 804	
Autre provisions techniques (non vie)	1 413 996	1 511 924	-97 929	(iii)
Total	127 470 570	135 135 721	-7 665 151	

(i) L'augmentation de la provision pour primes non acquises de **1 070 900** DT se détaille par branche comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Provision pour PNA RD	5 140 454	4 993 576	146 878
Provision pour PNA Auto	16 333 500	15 642 353	691 147
Provision pour PNA Incendie	1 865 153	1 896 678	-31 524
Provision pour PNA Transport	543 013	404 749	138 264
Provision pour PNA autres branches	440 565	314 429	126 136
Total	24 322 685	23 251 785	1 070 900

(ii) La variation des provisions pour sinistres non vie de **<8 724 309>** DT se détaille, par branche comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Provision pour sinistres RD	19 758 236	21 545 577	-1 787 341
Provision pour sinistres Auto	70 834 783	76 803 088	-5 968 305
Provision pour sinistres Incendie	6 205 892	7 043 336	-837 445
Provision pour sinistres Transport	1 304 873	1 376 954	-72 080
Provision pour sinistres autres branches	2 126 828	2 185 966	-59 138
Total	100 230 612	108 954 921	-8 724 309

(iii) La variation des autres provisions techniques non vie de **<97 929>** DT se détaille, par branche comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Provision mathématique des rentes	1 413 996	1 511 924	-97 929
Total	1 413 996	1 511 924	-97 929

(B) Provisions techniques assurance vie

Les provisions techniques en assurance vie se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Provisions d'assurance vie	28 132 418	23 728 965	4 403 452
Provisions pour sinistres à payer (vie)	1 668 479	1 365 626	302 853
Provisions pour part aux bénéficiaires et ristournes (vie)	30 968	22 100	8 868
Total	29 831 865	25 116 691	4 715 174

III.2.4 PA5 : Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élève au 31 décembre 2016 à **77 342 521** DT contre **75 467 120** DT 31 décembre 2015 soit une augmentation de 1 875 402 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / PNA	6 002 216	5 811 535	190 681
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / PNA acceptées	-322 557	-251 076	-71 482
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / SAP	55 888 985	57 957 785	-2 068 800
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / SAP acceptées	-215 069	-253 363	38 294
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / PM	15 988 946	12 202 238	3 786 708
Total	77 342 521	75 467 120	1 875 402

III.2.5 PA6 : Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2016 à **24 795 139** DT contre **25 470 383** DT au 31 décembre 2015 soit une baisse de 675 244 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Dettes nées d'opérations d'assurances directes	8 478 993	9 096 625	-617 633	(A)
Dettes nées d'opérations de réassurances	10 012 244	10 353 425	-341 181	
Autres dettes	6 303 902	6 020 333	283 570	(B)
Total	24 795 139	25 470 383	-675 244	

(A) Les dettes nées d'opérations d'assurances directes

La diminution des dettes nées d'opérations d'assurances directes de **617 633** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Compte courant agents	976 829	1 358 960	-382 131
Commissions à payer Agents	3 473 374	3 790 413	-317 039
Compte d'attente à régulariser agents	3 313 199	2 614 522	698 677
Arriérés	13 382	495 254	-481 872
Compte Co-assureurs	490 749	580 117	-89 368
Autres dettes	211 459	257 359	-45 900
Total	8 478 993	9 096 625	-617 633

(B) Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2016 à **6 303 902** DT contre **6 020 333** DT au 31 décembre 2015 soit une hausse de 283 570 DT.

Libellé	2016	2015	Variation	
Dépôts et cautionnements reçus	446 753	450 445	-3 692	
Personnel	833 743	800 692	33 052	
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	2 306 142	1 695 189	610 953	(i)
Créditeurs divers	2 717 263	3 074 006	-356 743	(ii)
Total	6 303 902	6 020 333	283 570	

(i) L'augmentation des dettes envers l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités locales de **610 953** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Etat, taxe d'assurance (TUA, TSR, FPAC,...)	437 858	474 275	-36 417
Autres comptes d'Etat	1 339 076	801 808	537 269
Dettes envers l'Etat	1 776 934	1 276 082	500 852
CNSS allocation familiale	367 017	279 927	87 090
CNSS à payer	150 303	137 920	12 383
Autres	11 888	1 261	10 627
Dettes envers les organismes sociaux	529 208	419 107	110 100
Total dettes envers l'Etat et organismes sociaux	2 306 142	1 695 189	610 953

(ii) La diminution des dettes envers les créditeurs divers de **356 743** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Charges à payer	1 036 502	462 083	574 419
Divers Fournisseurs ordinaires	132 917	377 573	-244 656
Créditeurs divers LLOYD VIE	13 487	-	13 487
Autres créditeurs divers	1 534 357	2 234 351	-699 993
Dettes envers les créditeurs divers	2 717 263	3 074 006	-356 743

III.2.6 PA7 : Les autres passifs

Les autres passifs se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Report Commissions Reçues Réassureurs	1 560 530	1 321 396	239 134
Produits constatés d'avance	773 554	268 571	504 983
Concours bancaires et autres passifs financiers	2 571 168	2 208 195	362 973
Total	4 905 252	3 798 163	1 107 090

IV. Note Sur l'Etat de Résultat

IV.1 Production

IV.1.1 Primes Acquises

A. Primes Acquises Non Vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Var 16/15	
	2016	2015	Val	%
Primes Nettes Ex &Ant				
Risques Divers	10 342	10 650	-308	-3%
Automobile	42 329	41 093	1 236	3%
Incendie	6 325	6 480	-154	-2%
Transport	2 787	3 184	-397	-12%
Grêle	344	187	157	84%
Groupe	7 084	6 863	221	3%
Total	69 212	68 458	753	1%
Var Prov. Annulation Primes	-245	-38	-207	546%
Var Prov. PANE	-757	324	-1 081	-332%
Total Primes Nettes	68 209	68 744	-535	-1%
Var Prov. PNA	-1 071	-2 025	955	-47%
Primes Acquises	67 138	66 719	419	1%

En 2016, les primes acquises non vie totalisent **67 138** mD contre **66 719** mD l'exercice précédent, soit une croissance de **1%**.

B. Primes acquises vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Var 16/15	
	2016	2015	Val	2016
Primes émises & acceptées nettes	7 546	6 455	1 092	17%
Var Prov. PANE	91	14	78	571%
Var Prov. Prime à annuler	-204	39	-244	100%
Primes Acquises	7 433	6 508	926	14%

Les primes acquises vie ont augmenté de **926** mD, soit une hausse de **14%**.

IV.2 Charges des sinistres

IV.2.1 Règlement de sinistres

Les sinistres réglés ont augmenté de **20,02%** pour totaliser **45 MD** en 2016 contre **37,6 MD** en 2015.

(En mD)

Désignation		2016		2015		Var 16/15
		Montant	Part en %	Montant	Part en %	%
Affaires Directes Non Vie	Risques Divers	4 633	10,29%	2 244	5,96%	106,46%
	Automobile	29 184	64,79%	26 579	70,61%	9,80%
	Incendie	3 707	8,23%	1 618	4,30%	129,13%
	Transport	620	1,38%	529	1,41%	17,11%
	Grêle	20	0,04%	165	0,44%	-88,13%
	Groupe	5 517	12,25%	5 213	13,85%	5,84%
	Total Non Vie	43 681	96,98%	36 349	96,57%	20,17%
Total Vie	1 386	3,08%	1 281	3,40%	8,20%	
Total Affaires Directes		45 067	100,06%	37 630	99,97%	19,76%
Acceptations		-26	-0,06%	11	0,03%	-342,99%
Total Général		45 041	100,00%	37 641	100,00%	19,66%

IV.2.2 Charges des Sinistres non vie

La charge de sinistres non vie a enregistré une baisse de **13,31%** par rapport à 2015, résultant de l'augmentation des prestations payées de **22,15%** et la diminution de la variation de la provision pour sinistres à payer de **262,68%**.

(En mD)

Désignation	2016	2015	Variation	
			En montant	%
Sinistres payés	43 655	36 360	7 295	20%
Versements de rentes	90	137	-47	-34%
Recours et sauvetages encaissés	-1 950	-2 137	186	-9%
Frais de Gestion des sinistres	4 271	3 352	919	27%
Prestations payées	46 065	37 712	8 353	22,15%
Provisions SAP (net de recours) à la clôture	100 231	108 955	-8 724	-8%
Provisions SAP (net de recours) à l'ouverture	-108 955	-103 592	-5 363	5%
Variation de la provision pour sinistres à payer	-8 724	5 363	-14 087	-262,68%
Charge de sinistres	37 341	43 075	-5 734	-13,31%

IV.2.3 Charges des Sinistres vie

La charge des sinistres Vie a augmenté de **624 mD** en raison de la hausse des prestations payées de **331 mD** et de l'augmentation de la variation de la provision pour sinistre à payer de **294 mD**, passant de **9 mD** en 2015 à **303 mD** en 2016.

(En mD)

Désignation	2016	2015	Variation	
			En montant	%
Sinistres et capitaux échus	1 386	1 178	208	18%
Recours & Sauvetages Encaissés	-	-10	10	-100%
Frais de Gestion des sinistres	226	114	113	99%
Prestations payées	1612	1 281	331	25,82%
Provisions SAP à la clôture	1 668	1 366	302	22%
Provisions SAP à l'ouverture	-1 366	-1 356	10	1%
Variation Provision SAP	303	9	294	-
Charge des sinistres	1 915	1 291	624	48,33%

IV.2.4 Notes sur les provisions pour sinistres à payer (Annexe 10) :

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Inventaire 2014					
Règlements cumulés	26 077 679	20 192 065	12 394 955		
Provisions pour sinistres	20 744 077	21 729 097	35 178 188		
total charges des sinistres	46 821 756	41 921 162	47 573 144		
Primes acquises	50 535 130	58 250 214	61 006 548		
% sinistres / primes acquises	92,65%	71,97%	77,98%		
<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Inventaire 2015					
Règlements cumulés	29 404 221	23 720 166	20 309 340	10 498 193	
Provisions pour sinistres	14 818 834	16 002 162	24 594 911	34 771 692	
total charges des sinistres	44 223 055	39 722 328	44 904 250	45 269 885	
Primes acquises	50 535 130	58 250 214	61 006 548	66 718 344	
% sinistres / primes acquises	87,51%	68,19%	73,61%	67,85%	
<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Inventaire 2016					
Règlements cumulés	32 341 345	28 229 861	24 566 956	22 177 835	13 034 200
Provisions pour sinistres	7 258 729	8 151 648	15 102 953	18 986 774	24 016 590
total charges des sinistres	39 600 074	36 381 508	39 669 909	41 164 609	37 050 791
Primes acquises	50 535 130	58 250 214	61 006 548	66 718 344	67 138 508
% sinistres / primes acquises	78,36%	62,46%	65,03%	61,70%	55,19%

IV.3 Représentation des engagements techniques

Le total des engagements techniques a diminué en 2016 de 2 mD et atteint 165 mD contre 167 mD en 2015. Cette variation est due essentiellement à la baisse des provisions pour sinistres à payer non vie de 8 mD et la hausse de la provision pour primes non acquises de 1 mD et la hausse des provisions mathématiques Vie (5 mD).

IV.4 Notes sur la ventilation des charges et produits (Annexe 11)

(En DT)

Libellé	Autres revenus et frais financiers	Total	Charges des Placements
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles	303 267	303 267	187 795
1.2 Parts et actions de société immobilière	-	-	-
Total	303 267	303 267	187 795
2. Participations			
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	3 884 974	3 884 974	8 364
2.2 Emprunts obligataires	989 179	989 179	-
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse	1 985 041	1 985 041	22 393
2.4 Parts et actions dans les OPCVM	690 106	690 106	79 699
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF	-	-	-
2.6 Autres actions et valeurs mobilières	-	-	-
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	126 661	126 661	-
2.8 Contrats en unités de comptes	-	-	-
2.9. Autres	-	-	-
Total	7 675 961	7 675 961	110 457
3. Autres placements	-	-	74 135
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)	106 953	106 953	3 271 512
Total Revenus & Charges de placements	8 086 182	8 086 182	3 643 898
Intérêts	3 044 057	3 044 057	-
Frais externes	74 135	74 135	-
Autres frais	525 706	525 706	-
Total charges des placements	3 643 898	3 643 898	-

IV.5 Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance vie (Annexe 12)

Intitulé	Temporaire décès
Primes	7 433 140
Charges de prestations	1 915 141
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	4 412 321
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
Solde de souscription	1 105 678
Frais d'acquisition	1 464 287
Autres charges de gestion nettes	681 355
Charges d'acquisition et de gestion nettes	2 145 642
Produits nets de placements	681 317
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	681 317
Primes cédées et/ou rétrocédées	-7 407 416
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	574 552
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	4 011 195
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	
Comm. reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	3 622 991
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	801 322
Résultat technique	442 676
Informations complémentaires	
Montant des rachats	32 558
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	1 668 479
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-1 365 626
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

IV.7 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Vie (Annexe 15)

Intitulé	Temporaire décès	raccordement
Primes	7 433 140	PRV1 1°colonne
Charges de prestations	1 915 141	CHV1 1°colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	4 412 321	CHV2 1°colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)		CHV10-PRV3 1°colonne
Solde de souscription	1 105 678	
Frais d'acquisition	1 464 287	CHV41-CHV42
Autres charges de gestion nettes	681 355	CHV43-CHV5- PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	2 145 642	
Produits nets de placements	681 317	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	0	CHV3 1°colonne
Solde financier	681 317	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-7 407 416	PRV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	574 552	CHV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	4 011 195	CHV2 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	0	CHV3 2°colonne
Comm. reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	3 622 991	CHV44 2°colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	801 322	
Résultat technique	442 676	
Informations complémentaires		
Montant des rachats	32 558	
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	1 668 479	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-1 365 626	
A déduire	0	
Provisions devenues exigibles	0	

IV.8 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie (Annexe 16)

	TOTAL	raccordement
Primes acquises	67 138 508	
Primes émises	68 209 408	PRNV11 1°colonne
Variation des primes non acquises	-1 070 900	PRNV12 1°colonne
Charges de prestations	37 269 793	
Prestations et frais payés	46 065 227	CHNV11 1°colonne
Charges des provisions pour prestations diverses	-8 795 434	CHNV2+CHNV6 1°colonne
Solde de souscription	29 868 715	
Frais d'acquisition	10 995 910	CHNV41-CHNV42
Autres charges de gestion nettes	6 300 256	CHNV43-CHNV5- PRNV2
Charges d'acquisition et de gestion nettes	17 296 166	
Produits nets de placements	3 084 321	PRNV2-CHNV9
Participation aux résultats	-123 804	CHNV3 1°colonne
Solde financier	2 960 518	
Primes cédées aux réassureurs	-40 341 605	PRNV11 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocds dans les primes acquise	1 238 131	PRNV12 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocds dans les prestations payées	20 314 402	CHNV11 2°colonne
Part des réas et/ou des rétrocds dans les charges de prov pour prestation	-4 436 276	CHNV12 + CHNV2+CHNV6 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocd dans la participation aux résultats	-520 631	CHNV3 2°colonne
Commissions reçues des réass et/ou des rétrocd	9 797 530	CHNV44
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-13 948 450	
Résultat technique	1 584 616	
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture	-24 322 685	
Provisions pour primes non acquises ouverture	23 251 785	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	100 230 612	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-108 954 921	
Autres provisions techniques clôture	1 771 367	
Autres provisions techniques ouverture	-1 842 491	
A déduire :		
Provisions devenues exigibles		

IV.9 Notes sur L'Etat de Flux de Trésorerie

La trésorerie de fin d'exercice a enregistré une diminution de 0,7 MD par rapport à l'exercice précédent en passant de 0,86 MD en 2015 à 0,115 MD en 2016.

(A) Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation

Ce flux est passé de -47 744 mD en 2015 à -116,5 mD en 2016, soit une variation de 47 627 mD.

Cette variation provient principalement des rubriques suivantes :

- Les encaissements des primes reçues des assurés ont enregistré une augmentation de 14 039 mD.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres ont enregistré une augmentation de 8 163 mD.
- La variation entre décaissements des primes pour les cessions et les encaissements des sinistres pour les cessions a connu une hausse en faveur des réassureurs en passant de 1 360 mD en 2015 à 11 374 mD en 2016.
- Les commissions versées aux intermédiaires ont enregistré une augmentation de 2 569 mD.
- Les décaissements aux fournisseurs et au personnel ont enregistré une baisse de 5 315 mD.
- Les décaissements liés à l'acquisition de placements financiers ont enregistré une baisse de 40 622 mD.
- Les encaissements liés à la cession de placements financiers ont enregistré une hausse de 9 011 mD.
- Les taxes sur les assurances versées au trésor ont enregistré une hausse de 1 945 mD.
- Les produits financiers reçus ont enregistré une hausse de 1 157 mD.
- Les autres mouvements ont enregistré une baisse de 173 mD.

(B) Flux de trésorerie provenant de des activités d'investissement

- Ce flux est passé de -622,8 mD en 2015 à -569,9 mD en 2016, soit une baisse de 52 mD.

(C) Flux de trésorerie provenant de des activités de financements

Ce flux est passé de 49 945 mD en 2015 à 55 mD en 2016, soit une baisse de 50 000 mD (due au renforcement des capitaux propres réalisé en 2015).

V. Notes Complémentaire

V.1 Parties liées

Au 31 décembre 2016, les arriérés de l'actionnaire Groupe BAYAHY s'élèvent à 674 490 DT.

V.2 Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 13 Juillet 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

LLOYD TUNISIEN
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du LLOYD TUNISIEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers du LLOYD TUNISIEN, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 29 623 932 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 2 711 371 dinars.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du LLOYD TUNISIEN ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous formulons l'observation suivante :

- Le taux des actifs admis en représentation des provisions techniques est en dessous du minimum de 100% fixé par l'article 29 de l'arrêté du Ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel que modifié par l'arrêté du Ministre des finances du 28 mars 2005.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous avons décelé des insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la société. Ces insuffisances ont été développées dans nos rapports d'évaluation du système de contrôle interne.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, 20 Juillet 2017

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

**FINOR
Karim DEROUCHE**

LLOYD TUNISIEN
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2016.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2016

- Votre conseil d'administration a autorisé des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe aux conditions suivantes :

Société du groupe	Montant du placement (KDT)	Durée	Taux	Situation au 31/12/2016
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Non échu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Non échu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Non échu
SICAM	1 400	90	TMM+2.75%	Non échu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 400	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 400	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.5%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.5%	Echu
SICAM	1 400	90	TMM+2.5%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.5%	Echu
SICAM	1 000	60	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	60	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	60	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 400	60	TMM+2.75%	Echu

Société du groupe	Montant du placement (KDT)	Durée	Taux	Situation au 31/12/2016
TPS	2 000	90	TMM+2.75%	Non échu
TPS	1 150	90	TMM+2.75%	Non échu
TPS	2 000	90	TMM+2.75%	Echu
TPS	2 000	90	TMM+2.75%	Echu
TPS	2 000	90	TMM+2.75%	Echu
CFI	3 000	20	TMM+2.5%	Echu
CFI	3 000	10	TMM+2.75%	Echu

- Votre société a conclu avec la société « LLOYD VIE » une convention de prestations de services portant sur divers travaux d'assistance à assurer par chacune des deux sociétés moyennant des refacturations réciproques. A ce titre, le montant facturé par votre société en 2016 est de 279 KDT. Le montant facturé par la société « LLOYD VIE » à votre société en 2016 est de 362 KDT.
- Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 19 mai 2016.
- Votre société a acquis 30 000 actions de la société SICAM auprès de la Compagnie Financière d'investissement «CFI» pour un prix unitaire correspondant au nominal de l'action soit 100DT/action. Cette acquisition a été autorisée par le conseil d'administration du 19 Mai 2016.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

- La compagnie gère des polices d'assurance souscrites par le Groupe BAYAHI, membre du Conseil d'Administration, au titre duquel des primes ne sont pas intégralement encaissées. Les arriérés relatifs aux exercices 2016 et antérieurs s'élèvent, à la date du 31 décembre 2016, à 674 KDT.
- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 15 000 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 5% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 0.5% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. La souscription a été réservée à la société CFI. Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2015 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Décembre 2015.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 1 094 KDT pour l'exercice 2016.

- En vertu du contrat de cession conclu entre votre société et la société « CFI », votre société a acquis, en 2015, 3 161 447 actions TPR au prix moyen unitaire de 4,830 DT et 2 743 405 actions SOTUVER au prix moyen unitaire de 5,370 DT. En contrepartie, la « CFI » s'engage pendant 3 ans à compter du 03 juillet 2015 et à la demande de votre société de racheter les actions susmentionnées au prix minimum de 4,830 DT pour l'action TPR et 5,370 DT pour l'action SOTUVER.

Ces opérations d'acquisitions ont été autorisées par le conseil d'administration du 4 Juin 2015.

Par ailleurs, votre conseil d'administration réuni en date du 15 décembre 2016 a ordonné au Directeur Général d'exercer durant la période comprise entre le 20 et le 30 Juin 2018 le droit de revente qui lui a été concédé par la société « CFI » pour l'ensemble des actions TPR et des actions SOTUVER qui seraient encore détenues par la société à la date d'exercice du droit de revente, à condition toutefois que le prix d'exercice du droit de revente soit supérieur au cours de bourse à cette date.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général Adjoint ont été fixés par le conseil d'administration du 23 Juillet 2014. Il perçoit, à ce titre, une rémunération annuelle fixe de 100 000 DT net d'impôts et charges sociales ainsi qu'une rémunération variable fixée en début de chaque année, bons d'essence de 300 DT par mois, une voiture de fonction, téléphone, tickets restaurant, et une assurance vie et santé.

- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 août 2016 statuant sur les comptes annuels.

Les obligations et engagements de la société LLOYD envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016, se présentent comme suit (DT) :

	Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	326 621	71 666	55 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	2 419	6 823	-	-
Total	329 040	78 489	55 000	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, 20 Juillet 2017

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

**FINOR
Karim DEROUICHE**